

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

**INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE**



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace -Work – Fatherland

**NATIONAL INSTITUTE OF
STATISTICS**

ECAM 4

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE DE 2001 À 2014

1. Introduction

Dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le Gouvernement s'est fixé entre autres objectifs, de ramener le sous-emploi de 75,8% à moins de 50%, et de ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9% en 2007 à 28,7%.

Les résultats issus de la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 4) permettent d'actualiser le profil de pauvreté monétaire et d'apprécier l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs liés à la pauvreté monétaire et aux inégalités liées à la consommation finale des ménages.

2. Evolution de la pauvreté monétaire

Après une relative stabilité entre 2001 et 2007, l'incidence de la pauvreté amorce une tendance à la baisse entre 2007 et 2014. Toutefois, cette baisse de 2,4 points n'a pas permis d'atteindre l'objectif intérimaire du DSCE de 35% en 2015. En milieu urbain, la baisse est aussi observée alors qu'en milieu rural c'est plutôt une hausse qui est enregistrée. En 2014, 56,8% des habitants du milieu rural sont pauvres contre 55,0% en 2007. Les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-Ouest et de l'Adamaoua sont les régions les plus affectées par la pauvreté en 2007 tout comme en 2014 : les taux de pauvreté y varient de 40% à 75% en 2014 contre 51,0% à 66% en 2007. En 2001, ces taux se situaient entre 50% à 57%.

En dépit de la baisse de l'incidence, le nombre de pauvres pour l'ensemble du pays, passe de 7,1 millions en 2007 à 8,1 millions en 2014, soit une progression annuelle moyenne de 1,8% sur cette période (0,2% en milieu urbain contre 2,0% en milieu rural). Cette évolution témoigne des efforts encore à accomplir et particulièrement pour la zone rurale et certaines régions du pays.

La baisse du taux de pauvreté monétaire entre 2007 et 2014 s'est accompagnée d'une dégradation de la situation des pauvres : la profondeur de la pauvreté augmente de plus de 2,1 points. Cette dégradation est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain.

Cette dégradation signifie que les pauvres s'éloignent davantage de la ligne de pauvreté. S'il fallait transférer des ressources monétaires pour les ramener au niveau du seuil de pauvreté, il aurait fallu transférer 775 milliards de FCFA en 2014 contre 433 milliards de FCFA en 2007. Le montant à transférer le plus important reviendrait à la région ayant le taux de pauvreté le plus élevé, soit près de 328 milliards à l'Extrême-Nord en 2014.

La sévérité de la pauvreté passe de 5,0% en 2007 à 7,2% en 2014 et traduit une aggravation des inégalités ou des écarts de consommation parmi les pauvres sur cette période. Cette aggravation des inégalités parmi les pauvres est plus accentuée en milieu rural (+4,5 points), dans les régions du Nord-Ouest (+4,9 points), de l'Adamaoua (+4,1 points), du Nord (+5,1 points), et l'Extrême-Nord (+7,3 points).

Comme en 2007, neuf pauvres sur dix (90%) proviennent du milieu rural. L'Extrême-Nord fournit 35,8% de l'ensemble des pauvres en 2014, 20,1% proviennent du Nord et 13,2% du Nord-Ouest. Sur les 37,5 points d'incidence de pauvreté enregistrée en 2014, ces trois régions y contribuent à concurrence de 25,9 points, soit 69,1%. En outre, les régions de l'Extrême-Nord et du Nord sont celles dont l'effectif des pauvres augmente de manière régulière depuis 2001.

Tableau 1 : Indicateurs de pauvreté monétaire

| | Incidence de la pauvreté (%) | | | Profondeur de la pauvreté (%) | | | Sévérité de la pauvreté (%) | | |
|----------------------------|------------------------------|-------------|-------------|-------------------------------|-------------|------------|-----------------------------|------------|------------|
| | 2007 | 2014 | Variation | 2007 | 2014 | Variation | 2007 | 2014 | Variation |
| <i>Région d'enquête</i> | | | | | | | | | |
| Douala | 5,5 | 4,2 | -1,3 | 0,9 | 0,6 | -0,3 | 0,2 | 0,1 | -0,1 |
| Yaoundé | 5,9 | 5,4 | -0,6 | 1,0 | 1,1 | 0,1 | 0,2 | 0,3 | 0,1 |
| Adamaoua | 53,0 | 47,1 | -5,8 | 14,5 | 18,5 | 4,0 | 5,4 | 9,5 | 4,1 |
| Centre (sans Yaoundé) | 41,2 | 30,3 | -10,9 | 9,5 | 7,5 | -2,0 | 3,1 | 2,6 | -0,5 |
| Est | 50,4 | 30,0 | -20,4 | 15,7 | 9,3 | -6,4 | 6,2 | 3,9 | -2,3 |
| Extrême-Nord | 65,9 | 74,3 | 8,4 | 24,6 | 33,5 | 9,0 | 11,2 | 18,5 | 7,3 |
| Littoral (sans Douala) | 30,8 | 19,5 | -11,3 | 7,6 | 4,6 | -3,0 | 2,7 | 1,7 | -1,0 |
| Nord | 63,7 | 67,9 | 4,2 | 21,0 | 27,5 | 6,6 | 8,6 | 13,7 | 5,1 |
| Nord-Ouest | 51,0 | 55,3 | 4,3 | 16,6 | 22,8 | 6,2 | 6,8 | 11,7 | 4,9 |
| Ouest | 28,9 | 21,7 | -7,3 | 6,6 | 4,5 | -2,1 | 2,3 | 1,4 | -0,9 |
| Sud | 29,3 | 34,1 | 4,8 | 7,4 | 10,0 | 2,6 | 2,6 | 4,0 | 1,3 |
| Sud-Ouest | 27,5 | 18,2 | -9,3 | 6,9 | 5,0 | -1,8 | 2,5 | 2,0 | -0,5 |
| <i>Milieu de résidence</i> | | | | | | | | | |
| Urbain | 12,2 | 8,9 | -3,2 | 2,8 | 1,8 | -1,0 | 1,0 | 0,6 | -0,4 |
| Rural | 55,0 | 56,8 | 1,8 | 17,5 | 22,9 | 5,4 | 7,2 | 11,7 | 4,5 |
| Total | 39,9 | 37,5 | -2,4 | 12,3 | 14,4 | 2,1 | 5,0 | 7,2 | 2,2 |

Sources : ECAM 3 et 4, INS, Cameroun, 2007 et 2014

L'exercice rémunéré d'une activité économique ne permet pas toujours d'échapper à la pauvreté monétaire. A titre d'illustration, chez les personnes de 15-64 ans, trois

personnes ayant un travail rémunéré en espèces ou en nature sur dix sont touchés par la pauvreté monétaire. Toutefois, cette proportion est en baisse de 3,3 points par rapport à 2007. Le secteur primaire (de 48,4% en 2007 à 53,8% en 2014), comparativement à l'industrie (25,4% et 21,0%), le commerce (16,4% à 12,2%) et les services (13,2% à 9,7%), est le seul où cette tendance à la baisse n'est pas observée.

3. Evolution de la consommation des ménages

La dépense moyenne des ménages par unité de consommation passe de 439 787 FCFA en 2007 à 635 345 FCFA en 2014, soit une progression de 12,9%¹. Cette évolution pourrait expliquer le dynamisme de la croissance économique liée à la consommation des ménages.

La hausse des dépenses totales de consommation des ménages s'accompagne d'une relative stabilité de la structure par poste de consommation entre 2007 et 2014. La baisse enregistrée des dépenses liées au poste Alimentation et boissons alcoolisée (38,5% en 2007 contre 36,9% en 2014) semblait prédire le recul de l'incidence de la pauvreté, tout comme la hausse de la part du poste Loisirs et spectacles qui passe de 1,4% en 2007 à 2,8% en 2014.

Les dépenses d'alimentation, de logement, de transport et celles d'habillement représentent 73% des dépenses totales de consommation des ménages en 2014 contre 70% en 2007.

Les mesures portant subvention des prix à l'importation des produits alimentaires de grande consommation n'ont pas toujours été bénéfiques aux pauvres et ont coûté à l'Etat la somme de 590 milliards environ entre 2008 et 2014. Le rapport de l'ECAM 4 intitulé *Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2014* (INS) révèle que la plupart de ces produits subventionnés sont surtout consommés par les non pauvres. Il est donc important de mettre en place une stratégie de survie en termes de lutte contre la faim compte tenu des écarts constatés et d'une absence de ciblage dans la mise en œuvre des subventions de ces produits alimentaires.

4. Evolution des inégalités

Entre 2001 et 2007, à l'exception des régions de l'Extrême-Nord et du Sud-Ouest, l'on assiste à une réduction des inégalités suivant la région et le milieu de résidence. Sur la période 2007-2014, l'indice de Gini enregistre une progression relative de 13% en passant de 0,39 en 2007 à 0,44 en 2014. Cette évolution de l'indice de Gini révèle une distribution plus inégalitaire de la consommation en 2014 comparativement à 2007. Autrement dit, comparativement à 2007, les riches ont en 2014 concentré une part encore plus importante des dépenses de consommation que les pauvres. Ce phénomène se reproduit aussi bien selon le milieu de résidence que selon la région d'enquête à l'exception du Littoral sans Douala. Ces résultats traduisent une aggravation des

¹ Avec une augmentation de 28% de l'indice des prix à la consommation finale des ménages entre 2007 et 2014.

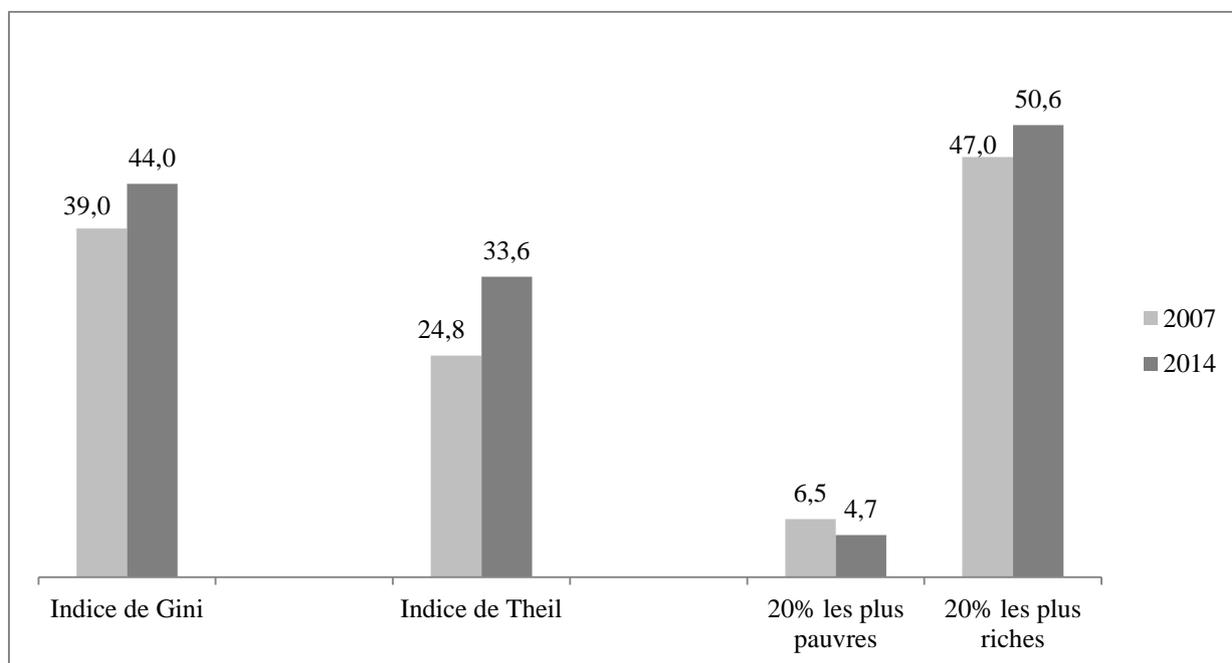
inégalités aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (indice de Gini passe de 0,322 à 0,395).

L'évolution de l'indice de Theil entre 2007 et 2014 fait aussi apparaître une aggravation des inégalités comme l'atteste l'augmentation de la valeur de cet indice sur cette période.

L'aggravation des inégalités au niveau national apparaît aussi à travers l'évolution du rapport des dépenses de consommation des 20% les plus pauvres à celle des 20% les plus riches. La part de la consommation réelle des 20% les plus pauvres baisse entre 2007 et 2014 alors que celle des 20% les plus riches augmente. Autrement dit, le rapport des dépenses de consommation des 20% les plus riches à celles des 20% les plus pauvres se situe à 7,2 en 2007 contre 10,8 en 2014. Ce rapport, exprimé en termes de dépense moyenne par unité de consommation, passe de 7,5 en 2007 à 10,1 en 2014.

En définitive, les résultats qui précèdent montrent que la pauvreté recule en milieu urbain et dans certaines régions et se maintient voire s'accroît en milieu rural et dans d'autres régions du pays. La croissance économique observée n'a pas permis de générer assez d'emplois décents ou d'améliorer les conditions de travail des actifs occupés afin de ralentir davantage la pauvreté. Il s'en est suivi une dégradation de la situation des pauvres et une amélioration de celle des riches comme l'atteste l'évolution des indicateurs d'inégalités de consommation.

Graphique 1 : Evolution des indicateurs d'inégalités



Source : ECAM 4, INS, Cameroun, 2014

5. Conclusion

La relative baisse de l'incidence de la pauvreté en 2007 et 2014, s'est accompagnée d'une part, par l'augmentation de l'incidence de la pauvreté en milieu rural et dans certaines régions (Extrême-Nord, Nord, Nord-Ouest, Sud) et d'autre part, par une aggravation des inégalités entre pauvres et riches. Il faudrait davantage de ressources financières pour ramener les pauvres au niveau du seuil de pauvreté. Le milieu rural, l'Extrême-Nord, le Nord et le Nord-Ouest sont les zones où le phénomène de la pauvreté est très répandue.

Des actions allant dans le sens de la réduction des inégalités devraient être mises en place pour éviter la fracture sociale.